



Direction générale de l'Administration
Direction des Ressources humaines
Unité Sélection des talents

APPEL À CANDIDATURES N° CJ AP 23/24

Un emploi de référendaire de chambre sera disponible au sein de la 6^{ème} chambre du Tribunal de l'Union européenne à partir du 3 septembre 2024. Sous l'autorité administrative de M^{me} la présidente de chambre Maria José Costeira, l'intéressé(e) sera amené(e) à travailler en binôme avec MM. les juges Ulf Öberg et Pēteris Zilgalvis.

Les référendaires sont des juristes qui aident les juges à préparer leurs décisions. Ils collaborent au traitement de dossiers judiciaires, sous la responsabilité et selon les instructions des juges. Ils étudient les dossiers, proposent des solutions aux problèmes juridiques et préparent des projets de décisions.

L'emploi de référendaire nécessite une grande disponibilité, une réelle capacité à travailler en équipe ainsi qu'un haut degré de responsabilité, de flexibilité et d'organisation. Le lien de confiance entre les intéressés et des Membres auprès desquels les référendaires de chambre seront affectés implique que la loyauté et la discrétion soient de rigueur.

Les fonctions à exercer requièrent :

- une formation juridique complète sanctionnée par un diplôme universitaire en droit ;
- une connaissance approfondie du droit de l'Union européenne, notamment dans l'une ou dans plusieurs des matières que sont le droit de la concurrence, le droit des aides d'État, le droit du commerce international de l'Union et de l'OMC, la législation sur les marchés numériques et le droit des marques ;
- une bonne connaissance des règles procédurales et de la technique contentieuse ;
- une excellente capacité d'analyse et de synthèse face à des questions de droit complexes ;
- une capacité suffisante à rédiger des textes juridiques en français et une excellente maîtrise de la langue anglaise ;
- une maîtrise des outils informatiques et des bases de données juridiques ;
- une bonne capacité de communication avec des interlocuteurs de formations juridiques variées, ainsi qu'une ouverture culturelle et linguistique.

Sans être nécessaires, les aspects suivants constituent un atout pour l'emploi en question :

- Une expérience professionnelle dans un poste similaire au sein de la Cour de justice de l'Union européenne, dans des juridictions nationales ou dans un cabinet d'avocats.
- De bonnes connaissances dans d'autres langues de l'Union européenne et, en particulier, du suédois ou du letton.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à adresser leur lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, en indiquant les noms et coordonnées de deux références ayant travaillé avec le candidat au cours des trois dernières années, via le portail EU CV Online en suivant le lien <https://curia.europa.eu/apply>, avant le 23 mai 2024 à 17h00 (heure de Luxembourg).